

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2016/05/12/2016202819/justel>

Dossier numéro : 2016-05-12/09

Titre

12 MAI 2016. - Arrêté du Gouvernement wallon instituant un Comité de suivi de l'organisme payeur, précisant l'exercice des compétences de ce dernier en matière de contrainte, et habilitant le Ministre de l'Agriculture afin de déterminer la procédure de désignation et de suivi d'organismes délégués

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 27-10-2021 inclus.

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 27-05-2016 page : 33423

Entrée en vigueur : 06-06-2016

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARW 2021-10-14/07, art. 13, 003; En vigueur : 01-01-2022>